

"Futur président de la Commission européenne, Santer impressionne" dans Le nouveau quotidien (26 octobre 1994)

Légende: Le 26 octobre 1994, le journal suisse Le nouveau quotidien dresse le portrait de la nouvelle Commission européenne et celui de son président Jacques Santer.

Source: Le nouveau quotidien. Journal suisse et européen. 26.10.1994, n° 878. Lausanne: Le nouveau quotidien.

Copyright: (c) Le Nouveau Quotidien

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"futur_president_de_la_commission_europeenne_santer_impressionne"_dans_le_nouveau_quotidien_26_octobre_1994-fr-4be9382f-8170-4103-80ea-c9d1953cdd6e.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

Futur président de la Commission européenne, Santer impressionne

D'abord déprécié, le luxembourgeois s'est peu à peu imposé grâce à sa « force tranquille », un heureux mélange de souplesse et de fermeté. Il achèvera samedi la formation de son équipe.

Michel Dumoulin

Bruxelles

Dénigré au moment de sa nomination, puis accepté du bout des lèvres par le Parlement de Strasbourg, le nouveau président de la Commission européenne, Jacques Santer, est en train de réussir un tour de force. Samedi, dans le château de Senningen, le Luxembourgeois réunira son équipe afin d'achever la répartition des compétences entre ses commissaires (21, si la Suède et la Norvège rejoignent les rangs de l'Union), avant leur entrée en fonctions en janvier prochain.

Jusqu'ici, la «force tranquille» de Santer, faite de souplesse, de persuasion et de fermeté, a permis d'éviter le pire: un affrontement ouvert avec les Etats membres, peu discrets sur leurs intentions de mieux brider l'exécutif européen. Santer n'a pourtant pas fait mystère de ses engagements fédéralistes et de sa volonté d'imprimer sa marque sur le processus de réforme de l'Union, en 1996. Dans les capitales, plusieurs de ses interlocuteurs se sont dits «impressionnés».

Dans l'immédiat, cependant, tous les regards convergent vers le bureau que le nouvel arrivant occupe au Breydel, siège de la Commission à Bruxelles. Si la répartition des portefeuilles est pratiquement terminée, le président de la Commission doit résoudre d'ici à la fin de la semaine un conflit qui risque d'empoisonner les cinq années du nouveau collègue: la répartition des compétences en matière de relations extérieures.

Le gâteau est juteux, à en juger par les appétits qu'il aiguise. Sous Jacques Delors, il était partagé entre le Britannique sir Leon Brittan (chargé de l'aspect commercial), le Néerlandais Hans Van den Broek (responsable de l'aspect politique) et l'Espagnol Manuel Marin (patron de la Coopération au développement). Les trois «barons» - comme on les appelle ici - se livraient alors à une guérilla permanente pour attirer à soi l'essentiel du portefeuille et de ses retombées.

En voulant rompre ce cercle vicieux, Jacques Santer s'est attiré les foudres des trois intéressés. Mais son approche a le mérite de la logique: il s'agit de scinder partiellement les compétences extérieures en zones géographiques. A Brittan les pays industrialisés, à Van den Broek les pays d'Europe de l'Est, à Marin la Méditerranée et l'Amérique latine, au Portugais de Deus Pinheiro les 70 pays Afrique-Caraïbes-Pacifique.

Mais jusqu'ici, Leon Brittan n'entend pas se dessaisir de l'Europe de l'Est, trop porteuse d'avenir. Notamment parce que ces pays ont vocation à adhérer à l'Union. Quant à la compétence transversale de la politique étrangère et de sécurité commune, elle n'a pas formellement trouvé d'acquéreur, même si Van den Broek devrait vraisemblablement en hériter. «La pression est très forte sur Brittan et Van den Broek afin qu'ils ne mettent pas en danger la réunion de samedi, témoigne un des nouveaux commissaires. Mais ils sont très durs.»

Plus fondamentalement, le profil de l'équipe Santer montre une Commission plus à gauche que la précédente. Pas moins de 10 commissaires sur 21 font partie de la famille socialiste ou sociale-démocrate. Les autres se partagent entre démocrates-chrétiens, conservateurs et libéraux. La nouvelle équipe est également plus féminine, même si, avec quatre femmes sur 21, il serait excessif de parler de révolution.

Enfin, la Commission Santer apparaît plus «toquée» que la précédente, avec deux anciens premiers ministres (Santer et Cresson) et quelque quatorze anciens ministres. Sans compter les briscards de la Commission Delors qui assurent la continuité.

Quant aux nouveaux venus dans l'Union, ils s'en sortent plutôt à bon compte dans la répartition des portefeuilles. Principale gâtée, l'Autriche, qui décroche le poste très sensible de l'Agriculture, attribué au ministre de l'Agriculture Franz Fischler. La Finlande, qui a désigné son ambassadeur à Bruxelles, Erkki

Liikanen, pourrait s'adjuger la coopération judiciaire et policière ainsi que le personnel. Si le référendum du 13 novembre en Suède se conclut par un «oui», l'ex-ministre Anita Gradin devrait décrocher le budget.

Quant à la Norvège, son commissaire Thorvald Stoltenberg pourrait s'adjuger la Pêche. Quand on sait à quel point ce domaine est sensible pour les Norvégiens, on comprend à quel point Jacques Santer a bien fait les choses. «Il est comme l'équipe danoise de football, ironise un haut fonctionnaire. Même pas qualifiée avant l'Euro 92, repêchée suite à l'exclusion de la Yougoslavie, elle a finalement remporté le championnat européen...»